

Le vers de huit syllables, et tous ceux qui en ont un nombre moindre, ne sont pas soumis à la règle de la césure. C'est encore un de nos vers les plus anciens. Dans la chanson bien connue du *Roi d'Yvetot*, vous trouverez des vers de huit syllables :

Il était un roi d'Yvetot,
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire. BÉRAINGER.

Vous trouverez dans la Fontaine plusieurs fables en vers de sept syllables, celle, par exemple, du *Rat de ville et du Rat des champs* :

Autrefois le rat de ville
Invita le rat des champs
D'une façon fort civile
A des reliefs d'ortolans (1).....

Le vers de six syllables, comme je vous l'ai dit, s'entremêle ordinairement avec de plus longs vers (2) :

La mort à des rigueurs à nulle autre pareilles
On a beau la prier :
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier. MALHERBE.

Il en est de même ordinairement du vers de cinq syllables. Cependant Mme. Deshoulières l'a employé seul dans une pièce que vous connaissez peut-être :

Dans ces près fleuris
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis.....etc

Voici, dans une *Orientale* de Victor Hugo, des vers de quatre syllables :

La voix plus haute
Semble un grelot.
D'un nain qui saute
C'est le galop :
Il fuit, s'élançe,
Puis en cadence
Sur un pied danse
Au bout d'un flot (3).

Le second vers de la *Cigale et la fourmi* est un vers de trois syllables :

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue, etc.

Vous en trouverez encore une autre dans la fable des *Animaux malades de la peste* :

Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le berger.

dit le lion, étouffant ainsi, dans ce vers si court, l'énormité de son crime.

Voici, maintenant, des exemples de vers de deux syllables :

Au soleil couchant,
Toi qui vas cherchant
Fortune.
Prends garde de choir :
La terre, le soir,
Est brune.

(1) C'est la 9^e du livre I.

(2) Il est employé seul dans cette jolie pièce de Lamartine qui commence ainsi :

Il est sur la colline
Une blanche maison.
Un côteau la domine.
Un buisson d'aubépine
En fait tout l'horizon, etc.

(3) *Les Djinns*. Ce recueil de Victor Hugo a pour titre *les Orientales*, parce qu'il ne contient que des pièces se rapportant à la Grèce moderne ou à l'Orient.

Vous devez bien penser que ces sortes de vers ne s'emploient guère que par fantaisie de poètes. A plus forte raison, les vers monosyllabiques. Je vous citerai ceux-ci, qui sont d'un chansonnier du dix-huitième siècle, Panard :

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sont venus
Nus
De leurs provinces.

Ce ne sont là que des jeux d'esprit.

Vous aurez pu voir par toutes ces citations que les rimes ne se suivent pas toujours dans l'ordre où nous les présentâmes les vers de Lamartine, que nous avons pris d'abord comme exemple. Dans ces vers, les rimes se suivaient deux à deux, un couple de rimes féminines alternant avec un couple de rimes masculines de cette façon : *ombre, sombre*, couple de rimes féminines : *silencieux, cieux*, couple de rimes masculines : *coupée, escarpée*, couple de rime féminine ; *mollement, écumant*, couple de rimes masculines. Cet arrangement de rimes, dans lequel les rimes se succèdent par couples de deux, alternativement masculines et féminines, constitue ce que l'on appelle les rimes plates ou suivies. C'est l'ordre le plus ordinairement suivi dans les grands poèmes, comme par exemple les pièces de Racine, de Corneille, de Molière, qui sont faites pour le théâtre, dans les grands récits en vers de nos poètes contemporains, comme le poème de *Jocelyn*, de Lamartine, etc. Mais il y a bien d'autres combinaisons de rimes admises par la poésie française. La succession de nos rimes n'est soumise, à proprement parler, qu'à une seule règle générale, qui est celle-ci : Une rime masculine ne doit pas être suivie immédiatement d'une rime masculine différente, ni une rime féminine d'une rime féminine différente. A cela près, toutes les combinaisons de rimes peuvent être employées. Ainsi on appelle rimes croisées celles qui présentent alternativement un vers masculin et un vers féminin, ou encore deux rimes masculines séparées par deux rimes féminines suivies ou réciproquement. Voici, dans une même strophe, un exemple de ces deux combinaisons :

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant :
Au midi de mes années,
Je touchais à mon couchant.
La mort, déployant ses ailes,
Couvrait d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis,
Et, dans cette nuit funeste,
Je cherchais en vain le reste
De mes jours évanouis.....

(J. B. ROUSSEAU.)

Les rimes dont la succession n'est soumise qu'à la règle générale que je vous ai indiquée tout à l'heure sont dites rimes mêlées. La plupart des fables de la Fontaine, de Florian et des autres fabulistes sont en rimes mêlées.

J'ai encore à vous faire remarquer que la délicatesse de l'oreille française n'admet pas dans les vers ce qu'on appelle l'hiatus (1), c'est-à-dire la rencontre de deux voyelles ou d'une voyelle et d'une h muette, placées, l'une à la fin d'un mot, et l'autre au commencement du mot suivant. Ainsi on ne peut pas dire dans un vers : *tu es, tu auras, si elle vient, elle y est*. La conjonction *et*, dans laquelle le t final ne se prononce pas, fait également hiatus, et l'on ne peut pas dire non plus : *et il vient, sage et heureux*. Les anciens poètes se permettaient l'hiatus : Malherbe (2) lui-même, qui a beaucoup contribué à fixer les lois de notre versification moderne, écrit encore :

Il demeure en danger que l'âme, qui est née
Pour ne mourir jamais, meure éternellement.

Mais la règle de l'hiatus est acceptée aujourd'hui par tous nos poètes sans exception.

Les poètes, vous avez pu le voir par tous les vers que je vous ai cités, n'écrivent pas toujours leurs mots, ne construisent pas

(1) D'un mot latin qui veut dire ouverture de bouche, bâillement ; parce que la bouche s'ouvre dans les hiatus.

(2) 1555-1628.